

Assemblée Générale Ordinaire

portant sur l'exercice 2016

de la Fédération Luxembourgeoise de Gymnastique

Soleuvre, le 11 mars 2017

15h10 début

Allocution de bienvenue de la part du bourgmestre de la commune de Sanem, Monsieur Georges Engel

Après un bref descriptif de la commune de Sanem et du complexe KUSS avec sa salle de gymnastique équipée, le bourgmestre remercie la FLGym d'avoir choisi Sanem pour l'organisation de son congrès auquel il exprime ses meilleurs vœux de succès.

Allocution du président du COSL, Monsieur André Hoffmann

M. Hoffmann souhaite la bienvenue aux délégués et invités présents. Il fait part de son plaisir d'assister au congrès d'une grande fédération et explique que la grandeur de la FLGym se voit à travers la mixité des disciplines et le nombre important de licences LOISIR. Selon M. Hoffmann, la gymnastique est un sport important pour la motricité des enfants, une discipline reine pour former les enfants et leur fournir des acquis importants pour d'autres disciplines sportives.

Il est conscient que la gymnastique de haut niveau est un sport très dur qui ne produit pas toujours un succès immédiat. Quand les enfants abandonnent la gymnastique pour un autre sport, c'est toujours une perte pour les clubs de gymnastique, mais un gain certain pour les autres sports qui héritent de sportifs bien préparés.

Pour motiver les enfants à pratiquer un sport, il faut leur offrir du plaisir. Cela demande un grand investissement de la part des bénévoles, qu'il est pourtant de plus en plus difficile à trouver. Il est donc important de tout faire pour favoriser le bénévolat au niveau des clubs.

M. Hoffmann regrette qu'actuellement la gymnastique n'ait malheureusement plus les stars d'antan et il espère qu'avec le travail important effectué au niveau de la FLGym, il sera possible de disposer à nouveau de gymnastes dans les cadres COSL, surtout en vue des Jeux des Petits Etats Européens.

Pour y arriver, la fédération doit pouvoir coordonner les ressources et travailler de façon proactive. Il faut donc disposer d'une équipe homogène avec une bonne collégialité qui œuvre dans l'intérêt de la gymnastique. André Hoffmann précise que Le COSL n'intervient aucunement dans le travail des fédérations, mais qu'il en observe étroitement le fonctionnement. Il invite à ne pas trop se laisser emporter par des querelles car celles-ci coûtent trop d'énergie.

Et il faut constamment se mettre en question, voir ce qu'on veut atteindre tout en restant ouvert à l'intégration de nouvelles disciplines.

La FLGym a toujours eu d'excellents contacts avec le COSL. Carole Winandy, Sascha Palgen, Marie-Paule Hoffmann... en sont la preuve et garantissent que la voix de la gymnastique se fera toujours entendre.

En tout cas, les cadres COSL sont ouverts et il appartient à la FLGym d'y diriger ses athlètes.

Lors de l'AGO du COSL une semaine après celle de la FLGym, il sera question d'une nouvelle réglementation des subsides et Monsieur Hoffmann espère pouvoir convaincre le département ministériel des sports à davantage soutenir le travail des fédérations pour encadrer les jeunes enfants de façon professionnelle et pour favoriser le bénévolat au niveau du sport.

Au niveau du sport d'élite il faut, selon lui, se donner les moyens pour améliorer la recherche et un encadrement scientifique afin d'améliorer les chances de se comparer au niveau étranger.

[Allocution du président du Sporting Club Belvaux, Monsieur Daniel Bidoli](#)

Monsieur Bidoli est heureux d'avoir pu organiser ce congrès de la FLGym et souhaite à toutes et à tous une assemblée productive.

[Allocution de bienvenue du président de la FLGym, Monsieur Jean Goebel](#)

M. Goebel rappelle que la FLGym est la troisième fédération au pays avec plus ou moins 7000 licences.

Selon lui, « un train peut en cacher un autre » et même si la FLGym a récemment assisté à l'arrêt de carrière de Sascha Palgen en tant que gymnaste de haut niveau, il ne faut pas se faire trop de soucis pour la gymnastique aux agrès ou encore la gymnastique rythmique.

Le président de la FLGym se réjouit de la présence de nombreux invités d'honneur, délégués, juges, et autres personnes présentes, et félicite le Sporting Club Belvaux d'avoir préparé cette assemblée de façon exemplaire.

Comme la FLGym veut continuer à poursuivre ses buts, le défi de l'assemblée consistera à recevoir « l'OK pour hier » et le « GO pour demain ». Et elle devra également s'exprimer sur le mandat du président.

Ensuite Jean Goebel demande à l'assemblée de se lever pour honorer la mémoire des personnes qui nous ont quittées en 2016, parmi lesquelles un Jos Romersa ou encore une Corinne Keyser.

[1. Constitution d'un bureau de vote](#)

MM Johny Reuter et Marc Feltgen acceptent de soutenir le CCD dans cette tâche.

[2. Approbation de l'ordre du jour](#)

Jean Goebel présente les points de l'ordre du jour et demande aux délégués s'ils approuvent l'ordre du jour proposé

Le délégué du club Nordstad demande que le point 13.1 soit enlevé de l'ordre du jour. (13.1. Demande Rythmo-Cats révocation d'un membre du CA)

Le délégué de l'Ecole GRS Luxembourg soutient cette demande et déplore que le nom de la présidente de son club ait été cité au WORT. La personne en question ne peut pas assister au congrès en personne, vu qu'elle se trouve en formation pour la gymnastique et elle ne pourrait donc pas se défendre. Le délégué remarque qu'il n'appartient pas à une assemblée générale de faire le procès d'une personne.

2.1. La demande d'enlever le point 13.1 de l'ordre du jour est donc mise au vote :

28 votes pour enlever le point de l'ordre du jour, 1 abstention, 3 votes en faveur du maintien du point à l'ordre du jour (total 32 présents). Le point ne sera donc pas discuté.

Le candidat au poste de président, Monsieur Eddie Sauer, a fait savoir qu'il souhaite renoncer à sa candidature pour raisons personnelles.

2.2. La demande d'enlever de l'ordre du jour la candidature de M. Eddie Sauer au poste de président est mise au vote à main levée

La grande majorité des délégués est d'accord avec la proposition.

2.3. Le délégué de Special Olympics fait savoir qu'il souhaite prendre la parole au point « divers » à la fin de l'AGO.

3. Appel et vérification des pouvoirs

Michel Reiffers annonce que sur les 46 clubs affiliés à la FLGym, 32 clubs sont présents et que l'AGO peut donc valablement statuer.

4. Présentation :

4.1. du rapport du président

Le président évoque le parallélisme entre gymnastique et la « vraie » vie : des choses qui ont bien fonctionné se mélangent avec des choses qui marchent moins bien ou qui ont radicalement échoué.

Ainsi le CA est fier

- De la formation entraîneurs, indispensable à une amélioration de la qualité des entraînements telle stipulée par les nouvelles procédures en matière de subsides du Ministère des Sports ;
- De la formation des juges, élément indispensable à la bonne gestion des compétitions : Jean Goebel s'adresse à tous les clubs afin d'inscrire suffisamment de juges dans les formations pour ainsi assurer un bon déroulement de la saison sportive.
- De la structure des cadres,
 - avec des entraîneurs (Renson et Koczynski) motivés,
 - des critères d'admission, définition des exigences de l'entraînement et les règles de l'exclusion
 - en négociation de création pour le volet GR.

- De sa gestion administrative,
- avec des mises-à-jour conséquentes au niveau des statuts ainsi que du recueil technique
- avec les modifications du programme « licences » donnant des ouvertures pour la gestion d'autres licences de compétition telles GR, Trampoline, etc...

Moins fier, pour ne pas avoir su organiser un GALA de gym faute de combattants et de mauvaise appréciation du volume de travail y afférent. Ce Gala sera reporté à une date ultérieure !

Désillusionné, d'être harcelé par des mails malveillants issus d'un club.

Le plus grand échec, c'est la non-participation aux championnats juniors en GR, et cela dû au refus d'un club d'envoyer ses gymnastes sous la responsabilité d'un chef de mission défini par le CA.

4.2. du rapport du secrétaire général

Quelques chiffres pour commencer :

Silvio Sagramola illustre le volume des tâches administratives à travers quelques chiffres dont le détail peut être trouvé dans la brochure distribuée en début de séance et fait référence aux efforts considérables qui sont demandés aux bénévoles lors des compétitions et événements officiels. Il insiste sur une utilisation optimale des ressources afin de ne pas décourager, ni les bénévoles, ni les spectateurs.

Il lance un appel à tout le monde de soigner les relations ainsi que la forme des échanges !

Les commissions et groupes de travail

16 commissions ou groupes de travail étaient en fonction en 2016, grâce à la collaboration et l'investissement personnel d'environ 80 bénévoles.

Le travail réalisé par les délégués des clubs affiliés au niveau des commissions et groupes de travail est d'une importance primordiale pour le bon fonctionnement de la fédération. Leur savoir-faire est indispensable pour la réussite de nombreux événements.

Le secrétaire général renvoie à la liste des commissions et groupes de travail qui se trouve sur le site de la FLGym et précise que c'est le moment de s'y inscrire, étant donné que la composition et les objectifs sont revus après chaque AGO.

La reprise du secrétariat général

Grâce à l'excellent travail du secrétaire général précédent, Claude Bariviera, et à celui des deux secrétaires administratifs, Gaby Lazzari et Jean-Marie Laubach, la reprise du secrétariat général a pu se dérouler sans interruption de travail.

Le site Internet www.flgym.lu et la page Facebook de la FLGym
<https://www.facebook.com/FLGymLu>

Les outils informatiques sont le principal instrumentaire de travail du secrétariat et une attention particulière leur a donc été vouée en 2016. Le but des opérations était et restera celui d'utiliser la page Facebook comme moyen de communication direct et facilement accessible, tandis que le site Internet fait office de médiathèque et d'archive pour les documents destinés à une utilisation récurrente.

D'un autre côté, la page <https://flgym.joinyourexperience.com/> ne se réjouit malheureusement pas du succès espéré.

La newsletter « gymnastes »

Il était prévu de réactiver la newsletter de la FLGym sous forme électronique, mais il faudra encore attendre la maîtrise des outils informatiques à notre disposition.

Quelques dossiers importants en 2016

Le recrutement d'un entraîneur national pour les cadres féminins était une épreuve difficile, mais a finalement pu être menée à bien.

Le Salon Top Sport a bien confirmé l'intérêt des visiteurs pour la large panoplie des disciplines gymniques et le fait des clubs affiliés ont hésité à participer pour la raison que leurs capacités d'admission étaient épuisées en raison du manque d'infrastructures adéquates mérite une attention particulière.

Les Championnats d'Europe en Gymnastique Rythmique ont malheureusement prêté le cadre à une polémique regrettable, tout comme les citations de la FLGym devant la CLAS sur initiative de certains clubs de gymnastique rythmique et de leurs dirigeants.

Les contacts avec le ministère, le COSL et l'INS

Les bonnes relations avec les responsables du Département Ministériel des Sports, du Comité Olympique, de l'INS et du Sportlycée ont facilité les échanges et la collaboration et seront encore améliorées dans le futur.

Conclusion

Beaucoup de travail a été fait en 2016, mais de nombreux chantiers restent inachevés. L'équipe du CA est motivée à faire de son mieux et compte sur l'appui et les encouragements des clubs affiliés.

Silvio Sagramola passe ensuite la parole à Paolo Frising, en sa qualité de représentant de la FLGym au niveau de l'UEG.

Paolo Frising, Membre de l'exécutive, Union Européenne de Gymnastique remercie la FLGym de l'avoir invité à dire quelques mots sur l'UEG et se concentre sur la promotion d'EUROGYM, un événement de l'UEG auquel la FLGym a déjà participé, participation qui pourrait toutefois être intensifiée.

La prochaine édition d'Eurogym aura lieu à Liège du 15 au 20 juillet 2018, et cette proximité pourrait inciter plus de clubs à y participer.

Eurogym est devenue, depuis sa première édition en 1993 à Lisbonne, une des plus grandes manifestations en Europe pour les gymnastes de 12 à 18 ans et atteint actuellement un taux de participation de 6000 gymnastes. On peut participer en tant qu'équipe avec un minimum de 6 gymnastes. Ce n'est pas une compétition, et chaque équipe choisit ce qu'elle veut présenter en des lieux publics.

Les objectifs sont bien définis et comprennent l'échange d'expériences, la création de liens d'amitié, la confrontation avec des mentalités nationales et internationales diverses, les nouvelles expériences

à travers la rencontre avec des membres UEG originaires de 40 pays, et - pour les entraîneurs - une plateforme pour s'échanger et s'inspirer.

Une autre particularité d'Eurogym sont les divers ateliers organisés afin de permettre aux gymnastes de faire connaissance avec d'autres disciplines.

La première réunion d'information aura lieu à Liège le 13 mai 2017 et, avec Martine Reuter, la FLGym dispose d'une coordinatrice expérimentée. Les clubs intéressés peuvent recevoir au secrétariat de la FLGym du matériel vidéo ainsi que la présentation Powerpoint montrée aujourd'hui. Donc, avis aux amateurs.

En référence à la mention de la GR dans les discours du président et du secrétaire général, Paolo Frising aimerait faire part de son opinion en tant que membre de l'UEG.

Il regrette ce qui se passe actuellement au sein de la fédération. Il s'avère que la présidente de la commission technique GR de l'UEG est sollicitée pour essayer de faire pression sur notre fédération à partir de l'extérieur.

Un « no-go » absolu est pour Paolo Frising le fait que des documents internes de la FLGym trouvent leur chemin jusqu'à l'UEG et lui y sont transmis. (et ils ne proviennent pas du CA). Quand en plus, la FLGym est discréditée sur le plan international, il s'agit carrément d'une offense vis-à-vis de tous les membres de la FLGym.

Cela ne peut fonctionner de la sorte. L'éthique devrait avoir une place importante au niveau de la FLGym et Paolo Frising encourage le CA à se donner un règlement afférent avec les sanctions applicables en cas de non-respect, similaires à celles de l'UEG ou la FIG.

Jean Goebel remercie Paolo Frising pour son intervention et sa suggestion d'élaborer un code éthique pour la FLGym et invite le CCD à réfléchir à l'éventualité d'élargir ses compétences par un tel code éthique.

4.3. des rapports techniques

Le président attire l'attention des délégués que les rapports techniques se trouvent dans la farde distribuée en début de séance et suggère de passer directement aux rapports financiers.

4.4. du rapport du trésorier (le bilan et la balance des pertes et profits 2016 seront envoyés aux clubs avant l'assemblée)

José Machado rappelle que, préalablement à l'AGO, les représentants des clubs affiliés avaient été invités à venir inspecter les livres, invitation qui a été suivie par 3 clubs.

Il présente ensuite les détails relatifs aux recettes et dépenses et explique qu'une provision a dû être prévue en raison de l'assignation en justice sur initiative d'un club affilié. La provision a pour but de couvrir le montant des remboursements demandés et les frais d'avocat.

L'année a été clôturée avec un bénéfice et le trésorier renvoie aux documents présentés dans la farde que les délégués ont reçue à leur arrivée.

4.5. du rapport du Comité de Contrôle et de Discipline

Le président du CCD, Michel Reiffers, prend la parole et explique que les comptes ont été contrôlés le 27.02.2017 au bureau de la FLGym, qu'aucune erreur n'a été trouvée et qu'il faut féliciter José Machado pour une tenue exemplaire de ses livres. Il conclut en demandant aux délégués de donner décharge au trésorier.

La deuxième partie du rapport du CCD concerne sa responsabilité pour intervenir lors de litiges au sein de la FLGym. Michel Reiffers explique que le CCD a été saisi à deux reprises :

Un litige concernait la demande de la commission des juges d'intervenir au sujet du comportement de gymnastes et d'entraîneurs lors de la Coupe de Luxembourg. Les gymnastes et entraîneurs ont été convoqués et des suspensions de durées allant de 1 à 6 mois ont été prononcées.

Le deuxième litige avait été soumis par un club de GR, mais le CCD avait dans ce cas dû se déclarer incompétent pour l'intervention demandée.

Le président du CCD mentionne que c'était la première fois que le CCD ait été saisi à deux reprises et exprime son souhait que cette situation reste une exception.

5. Discussion des rapports

Jean Goebel remercie Michel Reiffers et constate avec satisfaction que la FLGym dispose de structures efficaces et que celles-ci fonctionnent correctement.

Il demande s'il y a des questions au sujet des rapports.

Le délégué de l'Ecole GRS Luxembourg demande la parole :

Il regrette que l'assignation de la FLGym l'oblige à provisionner 20.000 euros, argent qui pourrait bien servir à d'autres activités bien plus positives.

L'histoire de la non-participation aux championnats d'Europe GR n'a pas uniquement lésé un seul club, mais également une gymnaste de l'Ecole GRS Luxembourg. Il aimerait savoir comment un document signé par le président et le vice-président et ensuite confié à un membre du CA pour exécution a pu disparaître et quelles sont les suites à réserver à une telle situation ?

Jean Goebel confirme les faits et explique que tout cela a été extrêmement difficile vu que la décision du CA a été contestée par Rythmo-Cats et que Misha Lampolski n'a pas transmis à l'UEG le formulaire d'inscription signé par le président et le vice-président. Le CA n'a finalement pas eu d'autre choix que de carrément annuler la participation aux Championnats d'Europe.

Le délégué du Cercle de Gymnastique Remich rappelle que le point 13.1. a été enlevé de l'ordre du jour.

Jean Goebel confirme et déclare donc la discussion close et demande aux délégués de se prononcer par rapport aux rapports présentés :

5.1. Décharge aux membres du Conseil d'Administration

5.2. Décharge du Comité de Contrôle et de Discipline

Les rapports sont acceptés à l'unanimité

Jean Goebel remercie les délégués tout en leur promettant que le conseil d'administration de la FLGym a le regard fixé droit devant et fait de son mieux pour faire un bon travail.

6. Explications, discussions et vote des propositions budgétaires 2017

José Machado présente le budget avec l'explication que le conseil d'administration souhaite travailler dans la continuité et un bon équilibre financier. Ensuite il présente les prévisions au niveau des recettes et dépenses.

En l'absence de questions le budget est mis au vote et approuvé à l'unanimité.

7. Admission de nouveaux membres :

7.1. Dolfin Gym Frisange

7.2. Gym Maacher Grevenmacher

Jean Goebel constate que les représentants des deux clubs sont présents et il leur demande de s'adresser à l'assemblée générale.

La déléguée votante de Rythmo-Cats, qui s'exprime au nom de Dolfin Gym Frisange remercie la FLGym pour l'invitation. Elle explique que le club a lancé ses activités la saison dernière et a investi beaucoup de travail au niveau des concertations avec commune de Frisange, l'adaptation des statuts en fonction des exigences de la commune. Elle conclut qu'ils aimeraient dès lors être admis en tant que membre de la FLGym et commencer à travailler sur le terrain.

Le délégué de Gym Maacher explique que le club a été créé en novembre et qu'il a commencé avec la pratique de la GR. Ils sont en contact avec la commune pour l'organisation des salles d'entraînement et qu'à l'heure actuelle 30 enfants viennent aux entraînements. Ils sont le seul club qui propose la GR dans leur région, les parents sont intéressés et ils seraient heureux d'être admis.

Jean Goebel remercie les représentants des deux clubs et fournit quelques renseignements supplémentaires à l'assemblée.

Le CA a vu ces clubs et a pris connaissance de leurs efforts pour d'établir et se structurer. Aussi Dolfin Gym de Frisange souhaite par exemple créer une offre pour « Mamans et bébés » et s'orienter vers la GR, ce qui est une bonne idée, vu qu'il n'existe pas d'offre similaire dans la région.

Le CA souhaiterait suivre la mise en place et l'évolution des clubs de plus près pendant une phase transitoire et avait proposé aux candidats de les coopter avant de se prononcer définitivement. C'est également la proposition que Jean Goebel soumet à l'assemblée générale et il explique qu'il y a deux manières de voter :

- a) Ne pas admettre ces deux clubs et décider de les coopter lors du prochain CA afin de les admettre l'année prochaine.

b) Les admettre définitivement aujourd'hui.

La déléguée de GRS Differdange demande la parole et précise qu'au moment de l'admission de son club, elle avait été heureuse d'être admise directement au moment de la création du club. Se fédérer est important pour un club et son identité. Elle comprend que la situation tendue avec certains clubs de GR peut générer des réticences, mais elle demande à donner une chance aux deux candidats et se propose comme interlocutrice neutre. Selon elle le niveau de la GR a beaucoup évolué et il faudrait l'encourager plutôt que bloquer.

Elle profite de l'occasion pour encourager les clubs de participer à l'Eurogym car c'est une expérience inoubliable.

Le délégué du Réveil Bettembourg précise que la cooptation de membres est une décision qui incombe au CA et non pas à l'assemblée générale. L'assemblée générale ne peut que voter en faveur ou contre une admission au moment de l'assemblée. Les délégués souhaitent ensuite passer au vote.

Résultat du vote : Admission : 8 votes / Non-admission : 17 votes / Abstention : 6 votes

Les deux clubs ne sont pas admis.

8. Elections

8.1. partielles du Conseil d'Administration :

8.1.1. Président :

Le président sortant rappelle la situation tumultueuse au moment de son entrée en fonction en 2014. Aujourd'hui une équipe soudée d'administrateurs gère la fédération.

Le président rappelle les 5 points de son mandat écopulé, tous réalisés :

- un organigramme avec une répartition de tâches et des administrateurs assumant leurs responsabilités ;
- des statuts et un recueil technique remis à jour ;
- une comptabilité opérationnelle y intégrant des éléments analytiques ;
- la révision des différentes activités de la gym, mettant en évidence par le biais des licences de plusieurs activités de compétition indépendantes au sein de la gym ;
- amélioration de la communication par le biais d'un nouveau site internet, Facebook etc.

Etant le seul candidat à sa propre succession, Jean Goebel fixe les impératifs de son 2^e mandat :

- un organigramme matriciel, définissant encore mieux les responsabilités dans un monde de plus en plus complexe et prêt à accueillir d'autres activités ;
- améliorer la présence Internet – pas seulement pour la fédération, mais en offrant des atouts pour les clubs fédérés en profitant des fonctionnalités du site ;
- les formations offertes par la fédération doivent être augmentées
- jouer un rôle au niveau international avec comme objectifs des championnats juniors européens, la participation aux « jeux des petits états », et pourquoi pas disposer de plusieurs gymnastes « internationaux » ;
- améliorer l'image de marque de la GYM au Luxembourg, en améliorant les infrastructures mises à disposition tant au niveau fédéral que local.

Jean GOEBEL remarque que non seulement son mandat vient à échéance, mais également le mandat d'autres administrateurs, tous des éléments valeureux et indispensables à la réalisation des visions

communes : Il remercie le membre démissionnaire Claude Bariviera, ainsi que le sortant non-rééligible Annette Kohl pour leur loyauté et leur dévouement.

8.1.2. Administrateurs

Les membres sortants et rééligibles, Maximilien LEHNEN, Gilles ANDRING et Jean PÜTZ renoncent à s'exprimer sur leur candidature.

Il en est de même pour le membre sortant et non-rééligible, Annette KOHL et le membre démissionnaire, Claude BARIVIERA.

Nouvelles candidatures :

Madame Ioulia Bonnier du club Rythmica-Lux, prend la parole et pense que la plupart des personnes présentes la connaissent. Active dans ce sport depuis de nombreuses années et membre de la commission GR, son objectif est de soutenir le développement de la GR. En cas de vote positif, elle contribuerait à une plus grande représentation de femmes au CA.

Monsieur Pol Turpel, également du club Rythmica-Lux, explique qu'il est père de 3 filles qui pratiquent la GR. Il est le président de Rythmica Lux, créé il y a 2 ans. En tant qu'informaticien auprès de la poste, il connaît le problème « winmail.dat » et pourra apporter son aide à le résoudre. Il n'a jamais pratiqué la gymnastique, mais pratique beaucoup d'autres sports. Il aime la compétition et regrette que la GR soit perçue négativement, tout comme il regrette que les deux nouveaux clubs n'aient pas été admis par l'AGO. En cas d'élection il pourra contribuer à une amélioration de la situation.

Jean Goebel remercie les deux intervenants et donne la parole à Max Lehnen pour fournir quelques explications sur la procédure de vote.

Max Lehnen explique que pour être élu, un candidat doit recevoir au moins 50%+1 de votes favorables sur le total des voix émises. Il précise également que les symboles à utiliser sont x ou +.

Michel Reiffers ajoute que pour élire le président il faut obligatoirement voter même si le deuxième candidat a retiré sa candidature.

La procédure est identique pour les 5 administrateurs, alors que les délégués sont libres d'attribuer entre 1 et 5 voix au total. Sont élus les administrateurs qui totalisent 50%+1 votes sur le total des voix émises.

C'est la même chose pour les 4 membres du CCD (comité de contrôle et de discipline), à savoir : Michel REIFFERS, Serge WAGNER, Christian PIERRET et Marie-Paule GERSON.

Après le comptage des votes, le CCD présente les résultats :

Pour le poste du président :

Jean Goebel : 32 bulletins remis, 6 blancs, 4 nuls = 22 votes favorables et Jean Goebel est donc élu.

Pour les 5 postes d'administrateurs :

32 bulletin remis : Maximilien Lehnen 30 votes, élu ; Gilles Andring 28 votes, élu ; Jean Pütz 26 votes, élu ; Pol Turpel 11 votes, non-élu ; Ioulia Bonnier, 7 votes, non-élue.

8.2. renouvellement partiel du Comité de Contrôle et de Discipline :

Pour les 4 postes du CCD :

32 bulletins remis : Michel Reiffers, 32 votes, élu ; Serge Wagner, 29 votes, élu ; Marie-Paule Gerson, 29 votes, élue ; Christian Pierret, 28 votes, élu.

9. Propositions de modification des règlements techniques :

9.1. Propositions du Conseil d'Administration :

9.1.1. LE RECUEIL : mise à jour de la PREFACE, des articles GEN 01 à GEN 12 et de l'article concernant le CALENDRIER

Max Lehnen explique que les règlements ont été discutés lors de la première réunion des présidents et que le gros des changements porte sur les licences et les transferts, comme p.ex. la nouvelle catégorisation des licences ou encore la précision des périodes de transfert avec obligation de réponse endéans des délais bien précis.

Il remercie les membres du groupe de travail ainsi que les présidents pour les échanges fructueux lors de la réunion des présidents et passe au vote.

Résultat du vote : 0 abstention, 0 vote contre, les règlements sont donc adoptés à l'unanimité.

9.1.2. Les concours en GG : mise au point de la réglementation quant à la mise à disposition et quant au paiement des juges pour les concours officiels en GG

Claude Bariviera explique que la majorité des clubs sont en règle quant à la mise à disposition du nombre exigé de juges, mais que ce n'est pas toujours le cas. Il faudrait alors les disqualifier, ce qui aurait pour résultat de punir les gymnastes qui ne pourraient alors pas se présenter.

La nouvelle réglementation ne change rien pour les clubs en règle. Pour les clubs qui ne présentent pas de juge, un remplaçant sera proposé via un poule de juges neutres et le club devra alors payer une indemnité de 50 euros pour le remplacement, ainsi qu'une amende de 50 euros pour non-présentation de juge. Si la non-présentation de juge a pour effet que le déroulement correct de la compétition ne pourra pas être assuré, le club en question sera disqualifié. Les indemnités devront être payées au comptant et sur place.

Résultat du vote : 1 abstention, 0 contre, les changements sont donc adoptés.

10. Attribution des manifestations et concours officiels de la FLGym pour l'année 2018

Claude Bariviera explique qu'avant de se pencher sur les compétitions de l'année 2018, il reste à clarifier un changement pour l'année 2017, notamment le changement de date des championnats nationaux en gymnastique artistique afin de mieux pouvoir tenir compte du calendrier international.

Il faut voter si ces championnats peuvent être transférés du mois de novembre 2017 au weekend du 6/7 mai 2017 ?

Résultat du vote : 2 abstentions, 1 vote contre, le changement est accepté et la compétition aura donc lieu au mois de mai 2017.

Claude Bariviera informe l'assemblée générale que suite au désistement de Schifflange, il n'y a plus de candidat pour organiser le Turn- a Sportfest 2017.

Vote des manifestations de l'année 2018 :

Qualifications Coupe de Lux J/S fém-partie I	janvier	DUDELANGE
Qualifications Coupe de Lux J/S fém-partie II	janvier	BONNEVOIE
Qualifications Coupe de Lux J/S masc-partie I	janvier	SCHIFFLANGE
Qualifications Coupe de Lux J/S masc-partie II	janvier	NORDSTAD
Demi-Finales Coupe de Lux J/S fém	février	ECHTERNACH
Demi-Finales Coupe de Lux J/S masc	février	OETRANGE
Coupe de Lux Minis Résultat du vote : Niederborn – Bettembourg – Dudelange : 2 – Flic-Flac : 6 – Nordstad : 17	février	NORDSTAD
Championnats Individuels J/S Résultat du vote : Niederborn – Belvaux – Bettembourg : 15 – Nordstad : 5	mars	BETTEMBOURG
Assemblée Générale FLGym	mars	BELVAUX
Finales, Consol. + Encourgt Coupe de Lux	avril	NIEDERKORN
Championnats Nationaux GAF/GAM + Finales aux Agrès + Championnats Individuels Minis	mai	BETTEMBOURG
Championnats des Sections J/S/M fém	mai	BELVAUX
Championnat National GR	mai	OETRANGE
Championnats des Sections J/S/M masc	juin	NIEDERKORN
Turn a Sportfest		

11. Nomination de membres honoraires

Néant

12. Remise de récompenses :

12.1. Remise de l'oeuvre de reconnaissance aux actifs des sociétés

Jean Goebel remet les enveloppes respectives aux représentants d'Olympia Clausen, du Réveil Bettembourg et de l'Espérance Esch.

12.2. Remise des prix aux juges méritants

Jean Goebel et Luss Thill remettent les cadeaux aux juges méritants

Bintz Brigitte, Muriel Galeazzi, Nicole Anen, Annette Kohl, Maria Zifko, Marie-Paule Hoffmann
Christophe Grisius, Marcel Tereba, Francois Wirtz, Gilbert Falsetti, Scarlet Sanctuary

12.3. Remise du Grand Prix FLGym 2016

Jean Goebel et Luss Thill remettent les trophées aux représentants des clubs

Dames	Hommes
3 ^e place : Atlético Steinfort	3 ^e place : Aurore Oetrange
2 ^e place : Nordstad Turnveräin	2 ^e place : Le Réveil Bettembourg
1 ^{re} place : Le Réveil Bettembourg	1 ^{re} place : Le Travail Schiffflange

Jean Goebel et Luss Thill présentent les nouvelles coupes offertes par Gravalux pour les gagnants des prochaines Coupes de Luxembourg.

Les membres sortants du CA, Mme Annette Kohl et M. Claude Bariviera reçoivent un cadeau en reconnaissance pour leur travail au bénéfice de la FLGym.

13. Divers

Le représentant de Special Olympics remercie la FLGym d'avoir jadis accueilli sa fédération au sein de la FLGym. Special Olympics a commencé à pratiquer la gymnastique dès 1995 grâce au soutien de la FLGym. Aujourd'hui ils se retrouvent sans entraîneurs après le départ à la retraite de Sylvie Becker et Tessy Bonifas il y a 2 ans et leurs gymnastes ne peuvent plus pratiquer leur sport. Il lance dès lors un appel aux clubs de la FLGym de les aider à trouver 2-3 bénévoles qui pourraient assurer les entraînements et deux ou trois compétitions par an.

14. Clôture de l'Assemblée par le Président de la FLGym

A 18h25 Jean Goebel remercie les délégués, les invités ainsi que la presse et clôt l'assemblée générale.